

À l'horizon 2050, 900 000 seniors en plus en Nouvelle-Aquitaine

En 2050, la population de Nouvelle-Aquitaine gagnerait un million d'habitants par rapport à 2013, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient. Cette croissance résulterait de migrations résidentielles favorables à la région, notamment en provenance de régions voisines et de l'Île-de-France. Le solde naturel freinerait cette croissance, conjuguant à la fois une baisse des naissances et une augmentation des décès. Avec 900 000 Néo-Aquitains de 65 ans ou plus supplémentaires en 2050, la hausse de la population se concentrerait sur les seniors, notamment les plus âgés. La population augmenterait entre 2013 et 2050 dans tous les départements de la région, particulièrement ceux du littoral et la Vienne. Outre l'effet positif des migrations dans tous les départements, cette croissance serait aussi portée par un excédent naturel en Gironde et en Vienne. Les seniors seraient plus nombreux que les moins de 20 ans en 2050 dans les 12 départements de la région. En Corrèze, Dordogne et Creuse, il y aurait même plus de deux seniors pour un jeune.

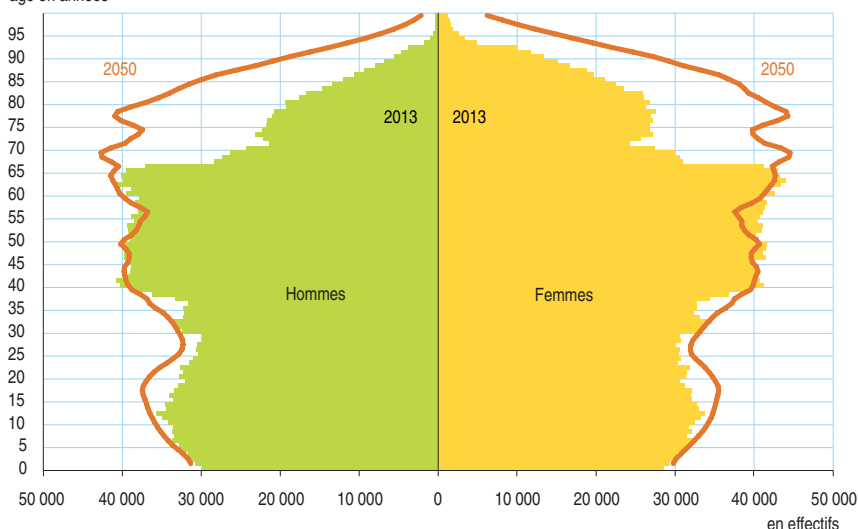
Céline Galinier, Insee

Au 1^{er} janvier 2050, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*méthodologie*), la population de Nouvelle-Aquitaine serait de 6,9 millions d'habitants, soit un gain de 1 million d'habitants par rapport au recensement de 2013 (*figure 1*). Le taux de croissance annuel moyen serait de +0,4 %, contre +0,3 % pour la France. La Nouvelle-Aquitaine deviendrait ainsi la 4^e région la plus peuplée de France en 2050 (elle passerait derrière l'Occitanie) et la 6^e en matière de dynamique de croissance (derrière les Pays de Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie, la Corse et la Bretagne). Néanmoins, cette dynamique ralentirait en fin de période : de 34 600 personnes en plus par an entre 2008 et 2013, l'augmentation de la population ne serait plus que de 20 400 habitants par an entre 2040 et 2050.

1 En 2050, un million d'habitants en plus en Nouvelle-Aquitaine

Pyramide des âges des Néo-Aquitains en 2013 et en 2050

âge en années



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

Une croissance démographique portée par un excédent migratoire

Dans la région, le solde migratoire (*définitions*) serait le moteur de la croissance démographique (+ 0,6 % par an jusqu'en 2050) alors que le solde naturel (*définitions*) agirait en sens inverse (− 0,1 % par an). Ce solde naturel serait également un frein à la croissance démographique en Corse et, dans une moindre mesure, en Bretagne et en Bourgogne-Franche-Comté. Cependant, la Nouvelle-Aquitaine et la Corse sont les deux seules régions avec un solde naturel négatif dès 2013. Ce déficit naturel s'amplifierait jusqu'en 2050, porté par l'augmentation des décès des générations nées du baby-boom et la diminution du nombre de naissances : en Nouvelle-Aquitaine, l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) passerait de 1,83 enfant par femme en 2013 à 1,79 en 2050. Le solde migratoire de la Nouvelle-Aquitaine est le plus élevé des régions de France en 2013 et le resterait jusqu'en 2050. En 2050, les échanges migratoires (arrivées et départs) les plus importants s'effectueraient toujours avec l'Île-de-France et avec les quatre régions limitrophes (Occitanie, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire). Comme en 2013, la Nouvelle-Aquitaine présenterait un solde migratoire positif avec ces régions, sauf pour l'Occitanie ; avec cette dernière région, le solde migratoire resterait négatif.

La part de séniors en forte hausse malgré une croissance des jeunes plus élevée qu'en France

La hausse de population se concentrerait sur les séniors (personnes âgées de 65 ans ou plus) : on dénomberrait, en 2050, 900 000 séniors en plus dans la région, dont presque les trois quarts seraient âgés de 75 ans ou plus. Cela correspondrait à une croissance annuelle moyenne de + 1,5 % pour les séniors (comme en France), culminant à + 1,9 % pour les 75 ans ou plus. La croissance démographique en Nouvelle-Aquitaine serait aussi portée par celle des plus jeunes, mais dans une bien moindre mesure. En effet, la population des moins de 20 ans augmenterait de 77 000 personnes, soit un taux de croissance annuel moyen de + 0,16 %. Bien que nettement plus faible que pour les séniors, ce taux est notablement supérieur à celui observé en France (+ 0,05 %). Dans la tranche d'âge des 20 à 64 ans, la région gagnerait 60 000 personnes alors que la France en perdrait : leur croissance atteindrait ainsi + 0,05 % par an dans la région (− 0,04 % au national), un taux d'évolution bien plus faible que celui des séniors. Les mobilités résidentielles expliqueraient la dynamique démographique des moins de 65 ans : la région aurait, en 2050, le plus important solde migratoire de France dans ces tranches d'âges.

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre de séniors augmentant bien plus vite que les autres sous-populations, leur part passerait de 21 % en 2013 à 31 % en 2050. Parmi eux, les 75 ans

ou plus sont ceux dont la part augmenterait le plus : + 8 points entre 2013 et 2050, contre + 2 points pour ceux âgés de 65 à 74 ans. Ce vieillissement de la population serait dû à un double phénomène. D'une part, il résulterait de l'accroissement de l'espérance de vie (*définitions*) : de 84,6 ans pour les femmes et 78,2 ans pour les hommes en 2013, elle passerait respectivement à 89,6 ans et 86,1 ans en 2050, accentuant ainsi le nombre de personnes âgées. D'autre part, bien que plus faibles que dans les autres classes d'âge, les arrivées de séniors en provenance du reste de la France resteraient importantes dans la région. Ainsi, après l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine serait en 2050 la 2^e région à accueillir le plus de séniors.

La dynamique portée par les départements du littoral

Entre 2013 et 2050, la population augmenterait dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. Les quatre départements du littoral, ainsi que la Vienne, porteraient majoritairement cette dynamique. Leur rythme de croissance resterait égal ou supérieur à celui de la région : de + 0,4 % de croissance annuelle moyenne pour les Pyrénées-Atlantiques à + 0,7 % pour la Gironde (*figure 2*). Entre 2013 et 2050, la Gironde, la Vienne et la Charente-Maritime seraient ainsi respectivement classées 6^e, 12^e et 15^e des départements de métropole pour leur croissance démographique. Le poids de la Gironde, premier département de la région en nombre d'habitants, s'en

2 Forte croissance pour les départements du littoral

Projections de population des départements de Nouvelle-Aquitaine entre 2013 et 2050

	Population (en nombre d'habitants)		Variation annuelle moyenne entre 2013 et 2050			Part des 65 ans ou plus	
	2013	2050	totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	2013	2050
Charente	353 480	371 320	0,13	− 0,30	0,44	22,2	34,2
Charente-Maritime	633 420	773 330	0,54	− 0,38	0,92	23,7	35,9
Corrèze	240 780	243 600	0,03	− 0,55	0,58	24,7	35,5
Creuse	120 870	122 060	0,03	− 0,92	0,94	27,2	40,3
Dordogne	416 910	446 130	0,18	− 0,56	0,74	25,3	38,2
Gironde	1 505 520	1 968 080	0,73	0,29	0,44	17,2	25,5
Landes	397 230	472 210	0,47	− 0,24	0,71	21,8	33,5
Lot-et-Garonne	333 180	363 040	0,23	− 0,22	0,45	23,6	33,2
Pyrénées-Atlantiques	664 060	779 920	0,44	− 0,19	0,63	21,5	32,3
Deux-Sèvres	371 640	410 920	0,27	− 0,12	0,39	20,8	31,6
Vienne	431 250	527 680	0,55	0,14	0,41	19,3	26,8
Haute-Vienne	375 850	399 450	0,16	− 0,12	0,28	21,7	29,8
Nouvelle-Aquitaine	5 844 170	6 877 750	0,44	− 0,11	0,55	21,2	31,0
France	65 779 440	74 024 510	0,32	0,22	0,10	17,5	27,1

Note : le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

trouverait renforcé : il passerait de 26 % de la population régionale en 2013 à 29 % en 2050.

L'excédent migratoire serait le contributeur principal de la croissance dans tous les départements de la région et avec un taux supérieur à celui de la moyenne française. Des disparités existeraient cependant entre départements.

Seules la Gironde et la Vienne conserveraient un excédent naturel, contribuant ainsi à placer ces deux départements aux deux premières places de la région en matière de croissance annuelle moyenne. À l'inverse, la Creuse, la Corrèze et la Dordogne auraient un solde naturel fortement négatif, tout juste compensé par leur excédent migratoire. Pour les autres départements de la région, l'excédent migratoire compenserait largement le déficit naturel. Les mouvements migratoires (arrivées et départs) s'effectueraient principalement au sein de la région entre les douze départements mais également entre les départements néo-aquitains et les départements limitrophes. Ces échanges migratoires seraient également substantiels à l'horizon 2050 entre les départements néo-aquitains et d'autres départements français : notamment entre Paris et la Gironde, entre la Haute-Garonne et le Lot-et-Garonne, entre la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres, entre les Pyrénées-Atlantiques et Paris ou la Haute-Garonne.

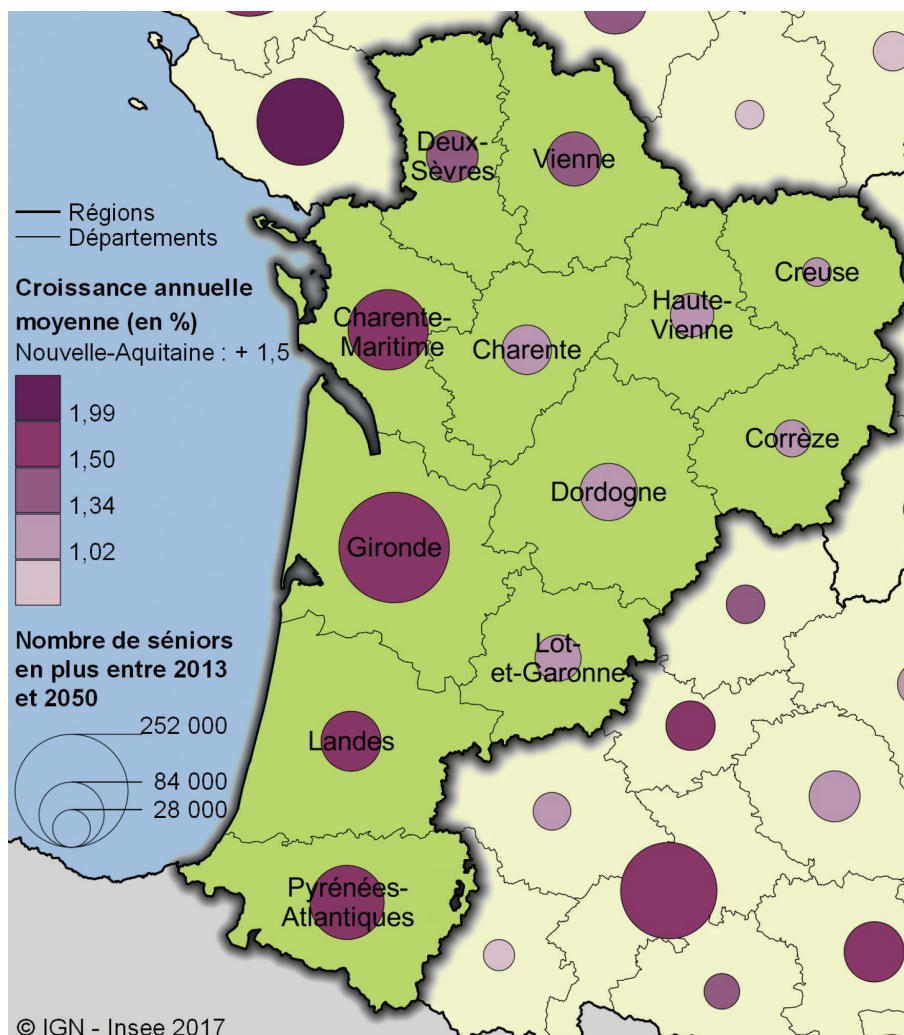
Entre 1,2 et 2,5 séniors pour 1 jeune selon les départements en 2050

Les séniors seraient plus nombreux en 2050 qu'en 2013 dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine. Cette population âgée de 65 ans ou plus augmenterait plus ou moins rapidement selon les départements jusqu'en 2050 : de +1,0 % en moyenne par an en Corrèze à +1,8 % en Gironde (figure 3).

À l'inverse, le nombre de personnes âgées de moins de 65 ans n'augmenterait sur la période que dans cinq départements (Gironde, Vienne, Charente-Maritime, Pyrénées-Atlantiques et Landes), sans toutefois dépasser la progression observée chez les séniors. Ces évolutions contribueraient à accroître progressivement la part des séniors dans tous les départements néo-aquitains. Celle-ci atteindrait en 2050 un quart de la population départementale en Gironde, suivie de près par la Vienne (27 %) et jusqu'à 38 % en Dordogne et 40 % dans la Creuse. Le nombre de séniors dépasserait celui des jeunes de moins de 20 ans dans tous les départements. L'indice de vieillissement serait ainsi le plus faible dans les départements de la Gironde et de la Vienne, avec 1,2 sénior pour 1 jeune,

3 Les 900 000 séniors en plus se répartissent dans tous les départements

Croissance annuelle moyenne des 65 ans ou plus par département entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

et le plus élevé dans les départements de la Creuse et de la Dordogne avec respectivement 2,5 et 2,2 séniors pour 1 jeune. Les plus âgés des séniors, quant à eux, connaîtraient une progression très forte jusqu'en 2050 : le nombre de 75 ans ou plus serait ainsi multiplié par 1,6 dans la Creuse et jusqu'à 2,2 en Gironde et dans les Landes.

Les départements les plus âgés en 2013 seraient également ceux où la population vieillirait le plus rapidement à l'horizon 2050. En Creuse et en Dordogne, respectivement 1^{er} et 4^e département de France les plus âgés en 2013, la part des 65 ans ou plus augmenterait de 13 points à l'horizon 2050 contre 7 points en Vienne et 8 points en Gironde, départements ayant la plus faible part de séniors de la région en 2013. Les migrations seraient le principal facteur explicatif de ce vieillissement accéléré dans les départements les plus âgés : en proportion, les arrivées de séniors et les départs de jeunes seraient plus importants que dans les départements moins âgés. ■

Sources

Les projections démographiques sont réalisées par l'Insee à partir des résultats du recensement de la population au 1^{er} janvier 2013 et des données de l'État civil.

Ces projections portent sur la France (France métropolitaine + 5 départements d'outre-mer). Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de une ou plusieurs communes contiguës et ayant au total plus de 50 000 habitants. Il peut s'agir de départements, pays, aires urbaines, grandes agglomérations ou de tout territoire *ad hoc*.

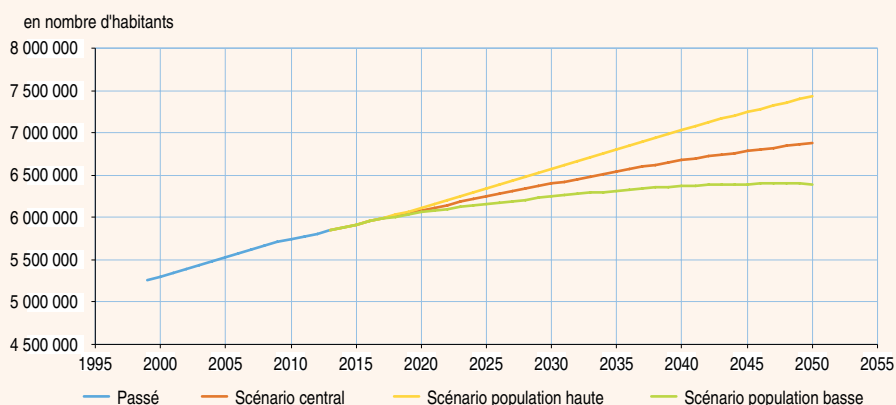
Méthodologie

Les projections de population 2013-2050 représentent une déclinaison des projections France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016 (*pour en savoir plus*). Le modèle Omphale permet de réaliser des projections sur la région et ses départements en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger), ces dernières étant désormais observées sur un pas annuel. Les projections de population prolongent les tendances passées en matière de migrations selon les mouvements observés entre 2012 et 2013, de fécondité et de mortalité selon les naissances et décès constatés entre 2013 et 2016. Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique. Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale (à l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013).

Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes (*figure 4*). Le scénario population haute se veut optimiste : une fécondité et un gain d'espérance de vie en hausse, un solde migratoire avec l'étranger de + 120 000 par an. Il conduirait à une augmentation de la population régionale de 1,5 million d'habitants entre 2013 et 2050. Le scénario population basse se veut au contraire pessimiste : fécondité et gain d'espérance de vie en baisse et un solde migratoire avec l'étranger de + 20 000 par an. Selon ce scénario, la population néo-aquitaine n'augmenterait que de 400 000 habitants entre 2013 et 2050. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

4 D'ici 2050, une population en croissance en Nouvelle-Aquitaine quel que soit le scénario

Évolution passée et projetée selon les différents scénarios de projection de population



Source : Insee, Omphale 2017

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

L'**espérance de vie à la naissance** (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. C'est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive d'âge x qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là.

Autrement dit, c'est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2492-6876
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Desrivière D., « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* n° 1619, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France », *Insee Documents de travail* n° F1606, novembre 2016.

